

Arts : arts visuels

Première évaluation en 2027

Le Programme du diplôme est un programme d'études préuniversitaires rigoureux qui s'étend sur deux ans et s'adresse aux élèves de 16 à 19 ans. Il couvre une grande sélection de domaines d'études et a pour but d'encourager les élèves non seulement à développer leurs connaissances, mais également à faire preuve de curiosité intellectuelle ainsi que d'altruisme et de compassion. Ce programme insiste fortement sur le besoin de favoriser chez les élèves le développement de la compréhension interculturelle, de l'ouverture d'esprit et des attitudes qui leur seront nécessaires pour apprendre à respecter et à évaluer tout un éventail de points de vue.

Le programme est divisé en six domaines d'études, répartis autour d'un tronc commun. Ainsi, les élèves étudient deux langues vivantes (ou une langue vivante et une langue classique), une matière de sciences humaines ou de sciences sociales, une science expérimentale, les mathématiques et une discipline artistique. Les élèves ont aussi la possibilité de choisir deux matières dans un même domaine d'études à la place d'une matière artistique. C'est ce vaste éventail de matières qui fait du Programme du diplôme un programme d'études exigeant conçu pour préparer efficacement les élèves à leur entrée à l'université. Une certaine flexibilité est néanmoins accordée aux élèves dans leur choix de matières au sein de chaque domaine d'études. Cette flexibilité leur permet d'opter pour des matières qui les intéressent tout particulièrement, avec la possibilité d'en poursuivre l'étude à l'université.

En principe, trois matières (et quatre au plus) doivent être présentées au niveau supérieur (NS) et les autres au niveau moyen (NM). L'IB recommande 240 heures d'enseignement pour les matières du NS et 150 heures pour celles du NM. Au NS, l'étude des matières est plus étendue et plus approfondie qu'au NM. De plus, les trois composantes du tronc commun – le mémoire, la théorie de la connaissance et le programme créativité, activité, service (CAS) – sont obligatoires et constituent des éléments essentiels de la philosophie du programme.



I. Description et objectifs globaux du cours

Les arts visuels font partie intégrante de notre quotidien. Ils sont porteurs de valeurs sociales et politiques, mais également de valeurs rituelles, spirituelles, décoratives et fonctionnelles. La théorie et la pratique des arts visuels sont dynamiques et en constante évolution, et relient divers domaines de la connaissance et l'expérience humaine. Les arts visuels nous permettent de donner un sens au monde, d'explorer la place que nous y occupons, et de transformer notre relation au monde, tant individuellement que collectivement.

Dans le cadre de ce cours, les élèves apprennent à **créer**, à **communiquer** et à **établir des liens** à la manière des artistes.

Les élèves prennent part à des pratiques et à des processus créatifs qui font appel à une variété de formes de création artistique et de stratégies créatives, et se familiarisent avec la création artistique basée sur la recherche. Le personnel enseignant et les élèves peuvent adapter le programme d'études à leurs contextes, centres d'intérêt et passions, et ensemble, transformer la salle de classe en atelier contemporain d'arts visuels. Cela contribue à créer un espace collaboratif, inclusif, créatif et riche sur le plan conceptuel qui permettra aux élèves de développer leur art en suivant des pistes de recherche personnelles guidées par leurs intentions artistiques.

Le cours encourage les élèves à prendre part au monde qui les entoure à travers des expériences individuelles et communes, en puisant dans leur imagination et en passant à l'action. Il favorise la créativité, la communication, la pensée critique et la collaboration, qui constituent des compétences indispensables dans une variété de domaines et de professions évoluant rapidement. Le programme favorise l'apprentissage en proposant des expériences authentiques de création artistique et en laissant le choix aux élèves, tout en encourageant le personnel enseignant à les aider à développer une pratique artistique de plus en plus indépendante.

Grâce à l'enseignement et à l'apprentissage de compétences et de méthodes conceptuelles et pratiques, les élèves deviennent capables de raisonner et de travailler comme des artistes. Au fil du cours, les élèves développent un langage visuel personnel et apprennent à communiquer leurs intentions artistiques à différents publics, en établissant des liens avec le travail d'autres artistes et en tenant compte de l'importance des contextes. Les élèves découvrent que la création artistique leur donne les moyens de s'investir, d'apporter des transformations et de s'affirmer, non seulement en tant qu'individus, mais également en tant que membres d'une communauté. Ces approches positives et créatives continueront de les accompagner au-delà du cours, et enrichiront leur avenir, quel qu'il soit.

Les objectifs globaux du groupe de matières Arts sont de permettre aux élèves :

1. d'explorer la diversité des arts à travers le temps, les cultures et les contextes ;
2. de progresser dans leurs capacités de création et de collaboration fondées sur l'imagination et la technique ;
3. d'exprimer des idées de façon créative et compétente ;
4. de développer une réflexion critique sur la création et l'expérience artistiques ;
5. de développer une pratique artistique éclairée, réfléchie et analytique ;
6. de s'intéresser aux arts tout au long de leur vie.

Le cours d'arts visuels a pour objectif de permettre aux élèves :

7. de comprendre que la création artistique améliore les connaissances, développe la compréhension et transforme les manières d'être ;
8. de faire appel à la curiosité, à la créativité et au dialogue pour réfléchir plus ouvertement à son rapport à soi, aux autres et au monde ;
9. de recourir à la création artistique et aux œuvres d'art pour favoriser leur bien-être et leur épanouissement, ainsi que ceux de leurs communautés.

II. Aperçu du modèle du programme d'études

Le cours d'arts visuels est un cours créatif basé sur la pratique.

Les élèves travaillent dans la salle de classe comme dans un atelier d'art. La création artistique basée sur la recherche occupe une place centrale dans le programme. L'apprentissage s'organise en trois domaines clés : créer, établir des liens et communiquer. Bien que ces domaines soient présentés comme des éléments distincts du cours, cette division ne s'observera que rarement dans la pratique.

L'apprentissage de la création artistique basée sur la recherche demandera principalement de créer, d'établir des liens et de communiquer. Cette association vise à faire comprendre aux élèves la nature globale de la pratique des arts visuels. Le personnel enseignant aura cependant parfois besoin de diviser explicitement le contenu pour se concentrer sur un seul domaine clé, et ce, afin de s'assurer que les élèves acquièrent la compréhension, les compétences et les méthodes requises pour développer leurs intentions artistiques et leurs travaux artistiques.

En s’essayant à une variété de formes de création artistique et de stratégies créatives, les élèves développent une compréhension approfondie des arts visuels, un langage visuel personnel ainsi que des compétences et des méthodes critiques et curatoriales.

Pendant les deux années du cours, les élèves bénéficient du soutien et de l’aide de leurs enseignantes et enseignants pour devenir des artistes du domaine visuel gagnant progressivement en autonomie. Sept objectifs d’évaluation, clairement définis et intégrés dans le processus de création, orientent le personnel enseignant et les élèves du début à la fin du cours.

Les élèves apprennent à enrichir leur pratique artistique et à développer leurs idées, leur travail et leur réflexion grâce à l’observation, l’expérimentation et l’investigation. Le cours vise à approfondir la compréhension qu’ont les élèves de la nature interactive et générative du travail des artistes du domaine visuel ainsi qu’à favoriser des processus de création flexibles et itératifs.

Les journaux de bord d’arts visuels peuvent prendre une variété de formes, et sont utilisés par les élèves pour générer, faire progresser et développer leur création artistique basée sur la recherche ainsi que leur apprentissage dans les trois domaines clés. Les élèves réalisent des travaux artistiques aboutis pour communiquer avec un public en faisant la synthèse du concept et de la forme. Comprendre les contextes et l’importance culturelle fait aussi partie du programme d’études. Les élèves apprennent à tenir compte des liens complexes et dynamiques qui existent entre l’artiste, l’œuvre d’art, le public et le contexte. Il leur est demandé non seulement d’établir des liens avec le travail d’autres artistes, mais aussi d’apprendre à situer les travaux artistiques étudiés et ceux réalisés par leurs soins.

Dans le cadre du cours d’arts visuels, chaque élève apprend à faire appel à la curiosité, à la créativité et au dialogue pour réfléchir plus ouvertement à son rapport à soi, aux autres et au monde. Ce cours est également l’occasion de développer les compétences nécessaires pour travailler de façon autonome, persévérer et réorienter son travail, réfléchir de façon critique, et communiquer avec efficacité et cohérence comme des artistes du domaine visuel.

Domaine du programme	Heures d’enseignement	
	NM	NS
<p>Créer</p> <p>Le personnel enseignant présente une variété de formes de création artistique et de stratégies créatives. Les élèves apprennent à générer des idées à partir de leurs investigations et observations, et se lancent dans des expérimentations ou font aboutir leurs travaux artistiques. Les élèves apprennent aussi à suivre des pistes de recherche, de la conception à la réalisation, et à développer un langage visuel.</p>	20	30
<p>Établir des liens</p> <p>Le personnel enseignant présente différentes manières de mener une investigation sur des œuvres d’art issues d’époques et de contextes différents. Les élèves réfléchissent aux liens entre l’œuvre d’art, l’artiste et le public. L’apprentissage développe leur capacité à situer leur création artistique par rapport au contexte ainsi qu’à tenir compte de l’importance culturelle.</p>	20	30
<p>Communiquer</p> <p>Le personnel enseignant indique des méthodes de présentation visuelle et écrite, et crée des situations propices au dialogue et à la critique. Les élèves apprennent à sélectionner et organiser leurs travaux artistiques, à les présenter et à les situer. Les enseignantes et les enseignants présentent des méthodes numériques permettant de consigner les travaux artistiques et de les sélectionner et organiser.</p>	20	30

<p>Intégrer les trois domaines clés : créer, établir des liens et communiquer</p> <p>En arts visuels, la plupart des heures d’enseignement sont consacrées à la création artistique basée sur la recherche.</p> <p>Les élèves intègrent les domaines clés (créer, établir des liens et communiquer) en explorant des pistes de recherche personnelles, ce qui va de pair avec le développement d’un ensemble cohérent de travaux artistiques aboutis. Les élèves apprennent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • développer leurs intentions artistiques et leurs processus créatifs ; • établir des liens entre leur création artistique et le travail d’autres personnes ; • créer des travaux artistiques inscrits dans un contexte ; • communiquer avec un public. <p>Le personnel enseignant prévoit du temps et fixe des échéances raisonnables pour que les élèves préparent les trois tâches d’évaluation sommative.</p>	90	150
Nombre total d’heures d’enseignement	150	240

III. Modèle d’évaluation

À la fin du cours, les élèves sélectionnent et organisent les supports visuels et écrits à envoyer à l’IB aux fins de l’évaluation en ligne. Cette démarche concerne le NM comme le NS et consiste à remettre numériquement trois tâches d’évaluation pour mettre en évidence leur apprentissage.

Aucune tâche d’évaluation ne fait l’objet d’un examen. Deux tâches sont évaluées en externe, et une tâche est évaluée en interne par l’enseignant ou l’enseignante, puis soumise à une révision de notation externe effectuée par l’IB. Le modèle d’évaluation fait clairement la distinction entre les exigences propres au NM et celles propres au NS, reflétant les heures d’enseignement allouées à chaque niveau ainsi que la charge de travail plus élevée au NS, en raison de l’ampleur et de la profondeur du travail requis pour ce cours.

La tâche 1 est commune au NM et au NS. La totalité des élèves réalise un **portfolio de recherches en création artistique**.

La tâche 2 est conçue différemment pour le NM et le NS, afin de rendre fidèlement compte de la différence d’heures d’enseignement correspondant à chaque niveau. Les élèves du NM réalisent une **étude des liens** tandis que les élèves du NS réalisent un **projet d’artiste**.

La tâche 3 consiste en l’évaluation interne, une distinction étant faite entre le NM et le NS. L’évaluation interne jauge la capacité de l’élève à créer un **ensemble cohérent de travaux**. Les élèves du NM comme du NS remettent **cinq travaux artistiques aboutis**, mais certaines exigences de la tâche diffèrent selon le niveau.

Les travaux des élèves sont évalués à l’aide de critères d’évaluation et les notes sont attribuées en fonction de descripteurs de niveaux.

Pour l’évaluation sommative de fin de cours, des preuves de la façon dont les élèves ont appris à créer, à établir des liens et à communiquer à la manière des spécialistes des arts visuels doivent être apportées. Sept objectifs d’évaluation communs au NM et au NS fournissent des indicateurs mesurables de la réussite et aident à façonner l’apprentissage et l’enseignement. Les objectifs spécifiques d’arts visuels sont intégrés au processus de création pour faciliter un apprentissage authentique et la conception de tâches d’évaluation valides, fiables et gérables.

Les élèves d'arts visuels doivent mettre en évidence comment, dans le cadre de leur création artistique, il leur est possible d'accomplir ce qui suit :

- **sélectionner et organiser** des supports visuels et écrits, y compris des travaux artistiques en cours de développement et aboutis, afin de communiquer leurs intentions artistiques et de présenter leur recherche ;
- **mener une investigation** sur les formes de création artistique et les stratégies créatives ainsi que sur le sens et l'importance culturelle d'œuvres d'art dans et entre les contextes ;
- **générer** des intentions et des travaux artistiques grâce à la recherche et en utilisant des stratégies créatives ;
- **perfectionner** leurs intentions artistiques et leur propre création artistique grâce à l'investigation, au dialogue et à la réflexion critique qui interviennent dans le processus de recherche ;
- **faire aboutir** leurs travaux artistiques afin de réaliser leurs intentions et de véhiculer du sens ;
- **situer** leurs propres travaux et créations artistiques, ainsi que ceux d'autres artistes, par rapport à des contextes, à des publics et à des communautés de pratiques artistiques ;
- **synthétiser** le concept et la forme en utilisant des pratiques créatives et curatoriales pour créer des travaux artistiques, communiquer leurs intentions artistiques et établir des liens avec le public.

Aperçu de l'évaluation

Résumé de l'évaluation – NM	Pondération
<p>Évaluation externe</p>	60%
<p>Portfolio de recherches en création artistique (32 points)</p> <p>Cette tâche du NM et du NS met en avant la création artistique basée sur la recherche. L'élève sélectionne et organise des preuves visuelles de ses investigations, découvertes et créations personnelles, étayées par des réflexions critiques, et rassemble le tout dans un portfolio. Ces preuves doivent attester d'une création artistique basée sur la recherche explorant une variété de formes de création artistique et de stratégies créatives.</p> <p>Le portfolio démontre comment l'élève a développé et perfectionné son langage visuel en suivant une ou plusieurs pistes de recherche et doit inclure explicitement les questions de recherche ou énoncés génératifs utilisés comme supports de travail.</p> <p>Les élèves du NM doivent remettre deux fichiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un document PDF de 15 écrans (pages) maximum, preuves visuelles et supports écrits complémentaires inclus, l'ensemble ne devant pas excéder 3 000 mots ; • un fichier texte distinct présentant une liste des sources. 	40%
<p>Étude des liens (24 points)</p> <p>Cette tâche spécifique au NM évalue la capacité de l'élève à situer en contexte l'un de ses travaux artistiques aboutis, choisi parmi les cinq remis pour l'évaluation interne.</p> <p>L'étude présente des preuves visuelles et écrites sélectionnées et organisées pour démontrer les liens entre le travail artistique abouti choisi par l'élève et son ou ses propres contextes ainsi qu'entre le travail artistique choisi et au moins deux œuvres d'artistes. Ces liens doivent être le fruit d'une recherche et l'étude doit démontrer une compréhension de l'importance culturelle des deux œuvres d'artistes.</p> <p>Les élèves du NM doivent remettre deux fichiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un document PDF de 10 écrans (pages) maximum, preuves visuelles et supports écrits complémentaires inclus, l'ensemble ne devant pas excéder 2 500 mots ; • un fichier texte distinct présentant une liste des sources. 	20%
<p>Évaluation interne</p>	40%
<p>Cette composante est évaluée en interne par le personnel enseignant avant de faire l'objet d'une révision de notation externe par l'IB à la fin du cours.</p> <p>Travaux artistiques aboutis (32 points)</p> <p>Cette tâche spécifique au NM évalue la capacité de l'élève à créer un ensemble cohérent de travaux. Chaque élève remet cinq travaux artistiques aboutis afin de démontrer sa capacité à communiquer ses intentions artistiques avec cohérence.</p> <p>L'élève apporte des preuves de la synthèse du concept et de la forme, et de sa capacité à faire aboutir ses travaux artistiques. Une justification doit également être rédigée pour expliquer les intentions artistiques et les choix opérés pour composer un ensemble cohérent de travaux.</p> <p>Les élèves du NM doivent remettre six fichiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cinq fichiers image ou vidéo (chacun durant trois minutes maximum) de travaux artistiques, chacun comportant un titre et indiquant le support et la taille. Pour chaque travail artistique, il est possible d'ajouter deux fichiers image afin de présenter des détails ou des points de vue supplémentaires ; • un document PDF de deux écrans (pages) maximum pour la justification (qui ne doit pas excéder 700 mots). 	40%

Résumé de l'évaluation – NS	Pondération
Évaluation externe	60%
<p>Portfolio de recherches en création artistique (32 points)</p> <p>Cette tâche du NM et du NS met en avant la création artistique basée sur la recherche. L'élève sélectionne et organise des preuves visuelles de ses investigations, découvertes et créations personnelles, étayées par des réflexions critiques, et rassemble le tout dans un portfolio. Ces preuves doivent attester d'une création artistique basée sur la recherche explorant une variété de formes de création artistique et de stratégies créatives.</p> <p>Le portfolio démontre comment l'élève a développé et perfectionné son langage visuel en suivant une ou plusieurs pistes de recherche et doit inclure explicitement les questions de recherche ou énoncés génératifs utilisés comme supports de travail.</p> <p>Les élèves du NS doivent remettre deux fichiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un document PDF de 15 écrans (pages) maximum, preuves visuelles et supports écrits complémentaires inclus, l'ensemble ne devant pas excéder 3 000 mots ; • un fichier texte distinct présentant une liste des sources. 	30%
<p>Projet d'artiste (40 points)</p> <p>Cette tâche distincte spécifique au NS évalue la capacité de l'élève à créer et à situer en contexte un travail artistique imaginé et réalisé dans le cadre du projet de son choix.</p> <p>Le projet d'artiste démontre, à travers des preuves sélectionnées et organisées, comment le travail de l'élève a été orienté par des investigations du contexte, par l'établissement de liens avec au moins deux œuvres d'artistes, et par des dialogues. Une vidéo de courte durée, dont les éléments ont été sélectionnés et organisés par l'élève, montre où et comment le travail artistique a été réalisé pour communiquer avec le public dans le contexte choisi.</p> <p>Les élèves du NS doivent remettre trois fichiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un document PDF de 12 écrans (pages) maximum, preuves visuelles et supports écrits complémentaires inclus, l'ensemble ne devant pas excéder 2 500 mots et l'élève devant scrupuleusement respecter le nombre de mots fixé pour chaque section ; • un fichier vidéo de trois minutes maximum présentant le travail artistique réalisé dans le contexte choisi. La vidéo est accompagnée des informations concernant le travail artistique et d'un court texte contenant les intentions artistiques finalisées (100 mots maximum) ; • un fichier texte distinct présentant une liste des sources. 	30%

Évaluation interne	40%
<p>Cette composante est évaluée en interne par le personnel enseignant avant de faire l'objet d'une révision de notation externe par l'IB à la fin du cours.</p> <p>Choix de travaux artistiques aboutis (40 points)</p> <p>Cette tâche spécifique au NS évalue la capacité de l'élève à créer un ensemble cohérent de travaux sélectionnés dans l'ensemble de sa production. Chaque élève remet un choix de cinq travaux artistiques aboutis afin de démontrer sa capacité à communiquer ses intentions artistiques avec cohérence.</p> <p>L'élève apporte des preuves de la synthèse du concept et de la forme, et de sa capacité à faire aboutir ses travaux artistiques. Il lui est également demandé de rédiger une justification pour expliquer la manière dont ses intentions artistiques se sont concrétisées grâce au processus de sélection des cinq travaux artistiques aboutis, choisis parmi au moins huit de ses travaux. Au moyen d'une analyse critique, cinq textes artistiques situent chacun des travaux artistiques aboutis dans un contexte artistique plus large et par rapport à la pratique de l'élève.</p> <p>Les élèves du NS doivent remettre six fichiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cinq fichiers image ou vidéo (chacun durant trois minutes maximum) de travaux artistiques, chacun comportant un titre et indiquant le support et la taille. Pour chaque travail artistique, il est possible d'ajouter deux fichiers image afin de présenter des détails ou des points de vue supplémentaires ; • un document PDF de huit écrans (pages) maximum comportant la justification (qui ne doit pas excéder 700 mots) et cinq textes artistiques (l'ensemble ne devant pas excéder 1 000 mots). 	40%

À propos de l'IB : depuis plus de 50 ans, l'IB se bâtit la réputation d'offrir des programmes d'enseignement stimulants et de grande qualité, qui développent une sensibilité internationale chez les jeunes et les préparent à relever les défis de la vie au XXI^e siècle et à contribuer à la création d'un monde meilleur et plus paisible.

Pour de plus amples informations sur le Programme du diplôme de l'IB, rendez-vous sur la page <https://ibo.org/fr/dp>. Les guides pédagogiques peuvent être consultés sur le Centre de ressources pédagogiques de l'IB ou achetés sur le site du magasin de l'IB : <https://ibo.org/fr/new-store>.

Découvrez comment le Programme du diplôme de l'IB prépare les élèves à réussir à l'université en consultant la page <https://ibo.org/fr/university-admission>.